



LB

DÉPARTEMENT DU HAUT RHIN  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Affiché le 20/03/2023  
Retiré le .....

ARRETE N° 62/T/2023

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE WITTENHEIM

*Au coeur du Bassin Potassique*

**VU** les articles L 2542-2 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 sur la signalisation des routes et autoroutes, modifié et complété,

**CONSIDERANT** la demande de Monsieur Rolland BOSSU domicilié 92 B rue de la Camargue à Wittenheim en date du 15 mars 2023, de stationner un camion grue sur la voie publique sur le chemin situé à l'arrière de sa propriété et longeant la voie ferrée, le 3 avril 2023 de 8h00 à 16h00, en vue de l'installation d'un garage monobloc béton dans ladite propriété,

**CONSIDERANT** qu'en raison de la présence de ce camion grue sur la voie publique, il y a lieu de réglementer l'occupation du domaine public, la circulation des automobilistes et le stationnement, pour des raisons de sécurité,

## ARRETE

**ARTICLE 1 :** L'Entreprise MEDIACO est autorisée à stationner sur la voie publique un camion grue sur le chemin situé à l'arrière du 92 B rue de la Camargue et longeant la voie ferrée en vue de travaux d'installation d'un garage monobloc béton dans ladite propriété, le 3 avril 2023, de 8h00 à 16h00.

**ARTICLE 2 :** Le chemin situé à l'arrière du n° 92 B rue de la Camargue et longeant la voie ferrée sera temporairement barré à la circulation des véhicules pendant la durée de l'installation du garage monobloc, à hauteur du 92 B, le 3 avril de 08h00 à 16h00. Une signalétique adaptée sera positionnée par l'Entreprise MEDIACO qui rappellera ces prescriptions aux usagers.

**ARTICLE 3 :** Dès l'achèvement du chantier, la chaussée devra être nettoyée de tous gravats si nécessaire. Aucun déchet ne devra être stocké sur le domaine public.

**ARTICLE 4 :** Un périmètre de sécurité sera mis en place par l'Entreprise MEDIACO autour de la grue et des panneaux de signalisation rappelleront les prescriptions de sécurité aux usagers.

**ARTICLE 5 :** Le stationnement des véhicules autre que le camion grue est interdit sur le chemin situé à l'arrière du 92 B rue de la Camargue et longeant la voie ferrée, le 3 avril de 8h00 à 16h00. La grue devra être déplacée sur simple demande des services d'urgence si besoin.

**ARTICLE 6 :** La signalisation sera effectuée, conformément à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière du 24 novembre 1967, par les soins de l'Entreprise MEDIACO.

.../...



**ARTICLE 7 :** En cas de détérioration par la grue du revêtement de sol de la voie publique, celui-ci sera réfectionné aux frais du pétitionnaire.

**ARTICLE 8 :** Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera poursuivie conformément à la loi. Tout véhicule en infraction sera déplacé et enlevé aux frais du propriétaire.

**ARTICLE 9 :** Le présent arrêté sera publié sur le site internet de la Ville de Wittenheim et sera porté à la connaissance des usagers par les moyens habituels de publicité des actes administratifs. Il pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le Tribunal Administratif peut être également saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**ARTICLE 10 :** Le présent arrêté sera transmis à l'Entreprise MEDIACO – 138 Avenue Charles de Gaulle à 68700 CERNAY et une copie adressée à :

- Madame la Procureure de la République – 20 Ave Robert Schuman – 68100 MULHOUSE
- Monsieur le Commandant de Police – BP 95 - 68273 WITTENHEIM CEDEX
- Monsieur le Médecin Chef du SAMU-CH E. MULLER – 20 Ave du Dr. Laennec – 68100 MULHOUSE
- Monsieur le Chef du Centre d'Incendie et de Secours – 68270 WITTENHEIM
- M2A – Service PUPA – Z.A. route de Wittelsheim – 68120 RICHWILLER
- Monsieur Rolland BOSSU – 92 B rue de la Camargue – 68270 WITTENHEIM

WITTENHEIM, le 16 mars 2023



Pour le Maire  
La 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire

  
Ginette RENCK